



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 6 JUIN 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 6 juin 2016, à 19 h, à la salle communautaire du Centre communautaire située au 121, rang de la Petite-Rivière à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3) madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présentes : M<sup>me</sup> Sonia Desaulniers, directrice générale et greffière adjointe  
M<sup>me</sup> Maude-Andrée Pelletier, greffière

---

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 6 juin 2016, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2016-224)
- 2° Adoption du règlement 612 amendement au règlement de zonage numéro 53 création de la zone 190
- 3° Avis de motion – amendement au règlement 600 sur la tarification des services (2016)
- 4° Réception civique – départ de la directrice générale

---

**2016-224**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 6 juin 2016 à 19 h tel que présenté.

---

**2016-225**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 612 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 53 CRÉATION DE LA ZONE 190**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par monsieur Charles Fréchette en vertu de la résolution 2016-174 à la séance extraordinaire du 2 mai 2016 que le premier projet du règlement a été adopté et que toutes les étapes de publication et de consultation ont été respectées conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT que la greffière a fait lecture du règlement numéro 612 intitulé :  
« Règlement amendement au règlement de zonage numéro 53 Création de la zone 190;

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le Règlement numéro 612 amendant le règlement de zonage numéro 53 Création de la zone 190.

---

**2016-226**

**AVIS DE MOTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 600 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur André Lamy qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement amendant le règlement 600 sur la tarification des services (2016).

---

**2016-227**

**RÉCEPTION CIVIQUE – DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT que madame Sonia Desaulniers a remis sa démission à titre de directrice générale et qu'elle quittera son poste le 1<sup>er</sup> juillet prochain;

CONSIDÉRANT que le travail de madame Desaulniers au cours de ses années en poste a été fort apprécié du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire organiser une réception civique en guise de remerciements et pour souligner son départ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE le conseil organise une réception civique pour souligner le départ de madame Desaulniers;

QUE les dépenses encourues lors de cette réception soient autorisées.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 19 h 30.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER  
GREFFIÈRE